

<p style="text-align: center;"><b>REGLEMENT DU 34ème TROPHEE INTERFINANCES DE GOLF</b></p>
--

**ARTICLE 1 : Organisation**

L'A.T.S.C.A.F. Fédérale organise le 34ème Trophée Interfinances de golf, ouvert à tous les agents des Finances.

**ARTICLE 2 : Comité d'organisation**

COMITE D'ORGANISATION

**1/ Composition :**

- Fabian RIOS, Président de l'ATSCAF Fédérale,
- Jean-Vincent GARCIA, Responsable du secteur des sports à l'ATSCAF Fédérale
- Christian GIMENEZ, Président de l'ATSCAF Des Bouches du Rhone
- Daniel VISINTINI, Responsable de la section Golf d'Aix en Provence
- Xavier CAIAZZO, Responsable de la section Golf de Marseille
- Yvon VOLPI, Trésorier

**2/ Compétences :**

- élaboration du règlement,
- organisation des compétitions en accord avec la Fédération Française de Golf,
- examen des réclamations éventuelles,
- publication des résultats,
- remise des récompenses.

**ARTICLE 3 : Conditions de participation :**

Les adhérents souhaitant s'inscrire à ce trophée doivent **passer obligatoirement par leur ATSCAF locale pour un visa par leur Président.**

Les Présidents d'associations doivent fournir un bulletin d'inscription pour l'ensemble des compétiteurs et accompagnants.

**Les compétiteurs doivent :**

- Être Adhérent ATSCAF à jour de la cotisation ATSCAF lors de leur inscription et pour la saison 2025/2026 le premier jour du trophée de l'association choisie pour concourir.

- Figurer obligatoirement sur le bordereau d'inscription établi pour l'ensemble des participants d'une même section ATSCAF par son Président.
- **Au moment de l'inscription**, fournir un justificatif de licence 2025 avec certificat médical valide ou la réponse au questionnaire médical ou la copie de votre espace licencié ou figure la mention d'inscription de votre certificat médical ou de votre réponse au questionnaire médical.

**Toutefois, en fonction des contraintes d'hébergement ou d'organisation des épreuves, la priorité d'inscription sera donnée aux agents des administrations financières.**

**Les accompagnants doivent :**

- Etre Adhérent ATSCAF à jour de la cotisation ATSCAF lors de leur inscription et pour la saison 2025/2026 le premier jour du trophée de l'association choisie pour concourir.
- Figurer sur le bordereau d'inscription établi pour l'ensemble des participants d'une même section ATSCAF visé par son Président

**Aucune dérogation ne pourra être admise.**

#### **ARTICLE 4 : Organisation de la compétition**

*Les formules de jeux seront les suivantes :*

- Mercredi : compétition sur le Golf de La Cabre d'Or, en partie amicale, départs en shot-gun à 9 h 30 selon la formule 4 balles en brut et net (AM/AM).
- Jeudi : compétition officielle sur le golf de Château l'ARC, départ en ShotGun à 9 h 30 selon la formule STABLEFORD Brut et Net en individuel
- Vendredi : 2eme tour de la compétition officielle sur le Golf de Pont Royal, départs en ligne à partir de 8 h 00 selon la formule STABLEFORD Brut et Net en individuel.

*Composition des départs compétition officielle :*

Les départs hommes et dames seront composés selon la formule Grand Prix :

- Le jeudi, par ordre des handicaps, les plus bas dans les premiers départs
- Le vendredi par ordre des scores bruts du jeudi, les scores les moins bons, dans les premiers départs

*Homologation des résultats FFG :*

- **Le palmarès officiel individuel et par équipes ne prendra en compte que les résultats des adhérents financiers obtenus sur les parcours du jeudi et du vendredi (journées des compétitions officielles).**
- Les résultats seront transmis à la FFG.

*Classement individuel :*

Il sera effectué un classement en brut et un classement en net des meilleurs financiers.

Les scores en brut primeront les scores en net.

- **Hommes** : 2 séries constituées en fonction du nombre de participants, départ des repères jaunes pour les 2 séries
- **Femmes** : 1 série (une 2<sup>eme</sup> pourra être constituée en fonction du nombre de participantes), départ des repères rouge

**Départage des ex-aequo** : le classement sera établi en utilisant le départage sur le dernier trou, puis trou par trou sur le golf de Pont Royal. Si l'égalité subsiste, trou par trou sur le golf de Château l'Arc.

### Classement par équipes :

Il sera effectué un classement en brut.

**Le titre de champion reviendra à la meilleure équipe en Brut.**

#### Classement brut :

- Seront retenus les 3 meilleurs scores des financiers en brut d'une même association sur 2 tours.
- En cas d'égalité le départage se fera sur le score de l'équipe effectué sur le golf de PONT Royal puis sur le score de l'équipe effectué sur le golf de Château l'Arc.
- En cas de nouvelle égalité, le départage sera effectué sur le meilleur score de la moins bonne carte de l'équipe du golf de Pont Royal.

3 prix en brut seront décernés.

### **ARTICLE 5 : Obligation des participants**

Chaque concurrent s'engage à respecter et à se soumettre au présent règlement.

### **ARTICLE 6 : Résultats**

Les résultats seront affichés :

- après chaque jour de compétition
- le classement final lors de la remise des prix

Remise des prix :

Les 3 premiers de chaque catégorie seront récompensés par un trophée, une coupe ou une médaille.

Les 3 premières équipes seront récompensées par un trophée, une coupe ou une médaille.

### **ARTICLE 7 : Réclamations**

**Les réclamations** doivent être faites auprès du Comité d'organisation, **dans l'heure suivant la publication des résultats.**